

# Conseil municipal du 23 mai 2020

## Installation du conseil municipal

### - Élection du maire

Un seul candidat à ce poste, Grégory Charreyre, réélu avec 10 voix pour et un bulletin blanc.

### - Détermination du nombre des adjoints

Le conseil vote à l'unanimité pour la désignation de 3 adjoints comme proposé par le maire.

### - Élection des adjoints

Grégory Charreyre propose :

- 1<sup>ère</sup> adjointe : Dominique Manificat déléguée à la communauté de communes, culture, communication : élue avec 10 voix pour et un bulletin blanc.
- 2<sup>ème</sup> adjoint : Jean-Pierre Valette, délégué aux travaux, cimetièrre, espaces verts et appels d'offres : élu avec 10 voix pour et un bulletin blanc.
- 3<sup>ème</sup> adjointe : Laurence Villard, déléguée aux affaires sociales : élue avec 10 voix pour et un bulletin blanc.

### - Proposition d'un conseiller municipal délégué

Un conseiller délégué est proposé pour l'écologie, le patrimoine naturel et les bâtiments. Cette proposition est validée par le conseil municipal. Nicolas Gay est désigné.

### - Lecture de la charte

Grégory Charreyre lit la charte de l'élu local.

### - Vote des indemnités

L'état verse une dotation qui couvre partiellement les indemnités des élus.

La proposition du maire sur les indemnisations du maire, des adjoints et du conseiller délégué est acceptée à l'unanimité.

### - Désignation des différentes commissions :

- **Commissions obligatoires :**
  - **Syndicat des eaux :** Nicolas Gay, Jean-Paul Barriol
  - **Syndicat d'électricité :** Jérôme Mathieu, Jean-Pierre Valette
  - **SICTOM :** deux titulaires : Jean-Paul Barriol, Jean Lhermet ; deux suppléants : Jean-Pierre Valette, Dominique Manificat

- **CCAS** : Françoise Viale, Laurence Villard, Nicolas Gay, Jean-Pierre Valette
- **Défense et sécurité routière** : Jean Lhermet

- **Commissions communales :**

Le Maire est membre de droit de toutes les commissions, responsable des employés communaux et des finances.

Le maire et les adjoints sont en charge des commissions suivantes, définies par le conseil, auxquelles se rajoutent les conseillers volontaires :

- **Commission des finances** : Elodie Breure
- **Communauté de communes** : à définir en fonction des commissions qui seront décidées par la Communauté de communes
- **Culture** : Laurence Villard, Jean Lhermet
- **Communication** : Julien Bruchon, Laurence Villard, Françoise Viale
- **Travaux, cimetière, espaces verts** : Jérôme Mathieu, Jean-Paul Barriol, Julien Bruchon
- **Affaires sociales** : Élodie Breure, Dominique Manificat, Françoise Viale
- **Écologie, patrimoine naturel, bâtiments communaux** : Julien Bruchon, Jean Lhermet, Jean-Paul Barriol